

La carte d'identité électronique

La nouvelle carte d'identité belge, l'e-ID, dispose d'une carte à puce dont le contenu est accessible avec votre code PIN.

Informations visibles sur la carte : nom, prénom, sexe, date et lieu de naissance, nationalité, numéro national, numéro et validité de la carte, lieu de délivrance

Informations invisibles consultables sur la puce : adresse essentiellement

Validité : entre 6 et 10 ans – 30 ans pour les + de 75 ans

Coût : à confirmer par le service population au 080/29 29 29

Formalités : se présenter en personne à la commune avec 1 photo d'identité sur fond blanc.

La carte arrive dans un délai de maximum de deux à trois semaines; vous êtes prévenu par l'arrivée, au domicile de l'enfant, des codes d'activation de la carte. Vous pouvez alors vous présenter à la commune.

Quels usages ?

- Signer tous les formulaires wallons (formulaires.wallonie.be)
- Remettre votre déclaration d'impôt (www.taxonweb.be)
- Envoyer un recommandé certifié par voie électronique (www.certipost.be)
- Porter plainte auprès de la police (www.police-on-web.be)
- Consulter votre dossier au Registre national (<https://mondossier.rrn.fgov.be>)
- Postuler à un emploi auprès des administrations (www.selor.be)
- Répondre à un appel d'offres (marchespublics.wallonie.be)
- Déclarer votre TVA en ligne (Intervat)
- Mutuelle

Que faire en cas de perte/vol ?

1. téléphoner à DOC STOP (00800 / 2123 2123)
2. déclarer la perte à l'administration communale (uniquement si perte) ou à la police, qui vous remettra une attestation provisoire
3. faire une nouvelle demande de carte d'identité à la commune

La carte de séjour électronique

Cette carte est délivrable à toute personne de nationalité étrangère sur ordre de l'Office des étrangers. Elle reprend les mêmes données qu'une carte d'identité mais ne dispense pas d'être en possession d'une carte d'identité du pays d'origine en cours de validité (sauf personne reconnue réfugiée). Les cartes pour personnes européennes ou apparentées ont une durée de 1 à 5 ans.

Coût : à confirmer par le service population au 080/29 29 29